

CONVENTION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

PROGRAMME DE FORMATION POUR LE RÉSEAU MONDIAL DES FACILITATEURS

PATRIMOINE VIVANT ET RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE

27 et 28 mars 2025
En ligne

Session I : 27 mars 2025, de 10h00 à 13h00
Session II : 28 mars 2025, de 14h00 à 17h00

Rapport

I. BACKGROUND

Dans le cadre du programme de formation 2025 pour le Réseau mondial des facilitateurs de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, le Secrétariat de la Convention a organisé une session de formation en ligne sur le patrimoine vivant et la réduction des risques de catastrophes. Voir la liste des invités (document [LHE/25/TRA DRR/1 Rev.](#)) et le programme (document [LHE/25/TRA DRR/2](#)).

1. La formation s'est déroulée en deux sessions :
 - Session I : Jeudi 27 mars 2025, 10h00 – 13h00 en anglais (heure de Paris)
 - Session II : vendredi 28 mars 2025, 14h00 – 17h00 en anglais et en français (heure de Paris)
2. L'objectif de la formation était de présenter aux facilitateurs les nouveaux matériels de formation sur le patrimoine culturel immatériel et la réduction des risques de catastrophe. Cela comprenait :
 - [Unité 63](#) : Principes de base de la réduction des risques de catastrophe et du patrimoine culturel immatériel ; et
 - [Unité 64](#) : Intégration de la réduction des risques de catastrophe dans les inventaires du patrimoine culturel immatériel.

En plus de familiariser les facilitateurs avec le matériel et les concepts de formation, un forum s'est tenu durant la session afin que les facilitateurs puissent échanger des expériences et des idées sur le sujet de manière plus générale.

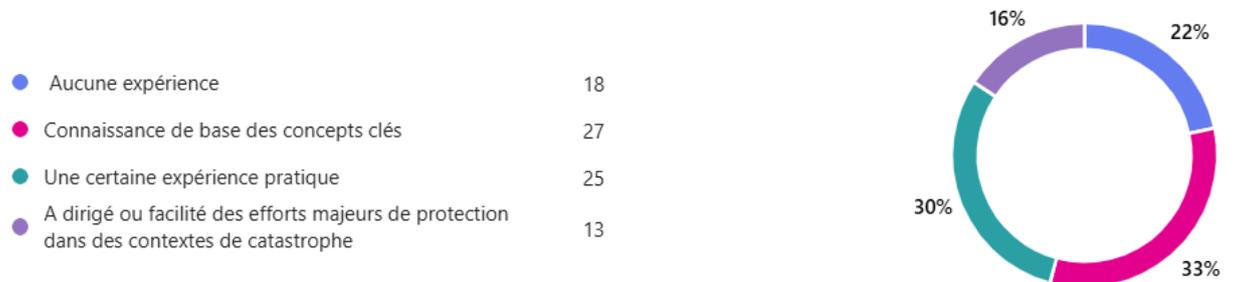
3. La session a été co-animée par Chris Ballard, facilitateur pour la présentation du matériel de formation, et par Andrea Richards, modératrice. Une enquête en ligne a également été menée avant les sessions afin d'évaluer le niveau de connaissances et l'expérience pratique des facilitateurs dans ce domaine thématique. Au total, 124 facilitateurs ont participé aux deux sessions de formation. De plus, des collègues des bureaux hors Siège de l'UNESCO et des représentants des centres de catégorie 2 ont été invités à assister en tant qu'observateurs. Tous les documents et enregistrements des sessions sont disponibles sur la page web dédiée du Secrétariat.

II. RÉSUMÉ DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE EN LIGNE

4. Une enquête en ligne intitulée « **Enquête pré-séminaire auprès des facilitateurs : Patrimoine vivant et réduction des risques de catastrophe** » a été envoyée aux facilitateurs avant la session. Au total, **83 réponses** ont été reçues, fournissant des informations détaillées et pertinentes sur les liens entre patrimoine vivant et réduction des risques de catastrophe, ainsi que sur les connaissances et l'expérience des facilitateurs. Ces réponses permettront également à l'Entité du patrimoine vivant de réaliser des interventions plus ciblées pour soutenir les facilitateurs à l'avenir et de combler les éventuelles lacunes. Un résumé des résultats de l'enquête est présenté ci-dessous.

- **Question 1 : Quelle est votre expérience actuelle en matière de sauvegarde du patrimoine vivant dans des contextes de catastrophe ?**

La majorité des facilitateurs (plus de 60 %) avaient une connaissance de base des concepts clés et une certaine expérience pratique.

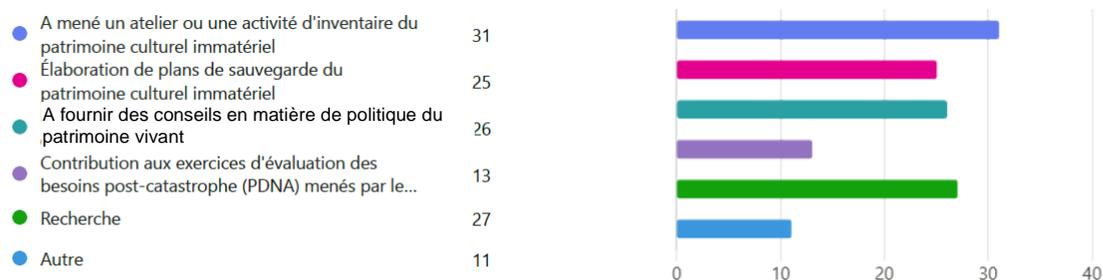


- **Question 2 : Si vous avez de l'expérience, dans quelle(s) région(s) avez-vous travaillé ?**

Les réponses étaient presque uniformément réparties entre toutes les régions. La majorité des expériences provenaient d'Afrique (28 %), suivie de l'Amérique latine et des Caraïbes (23 %), puis de l'Asie-Pacifique (17 %). L'Europe et les États arabes représentaient 16 % chacun.

- **Question 3 : Quel type de soutien avez-vous apporté en tant que facilitateur dans de tels contextes ?**

La majorité des réponses suggéraient que les facilitateurs apportaient un soutien relativement à parts égales dans la conduite d'ateliers d'inventaire du patrimoine culturel immatériel ou d'autres activités, l'élaboration de plans de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, le conseil en matière de politiques et la recherche. Un nombre plus restreint de facilitateurs soutenait les évaluations des besoins post-catastrophe (PDNA) menées par les pays. Ce faible nombre est également lié aux difficultés rencontrées dans la réalisation des PDNA, comme l'ont souligné les facilitateurs.



- **Question 4 : Veuillez brièvement développer votre expérience.**

Les réponses spécifiques non mentionnées ci-dessus incluent le travail dans le cadre d'un projet plus large sur la politique et la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, l'orientation de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans des contextes de post-urgence, la collaboration avec les communautés sur l'inventaire du patrimoine culturel immatériel et l'identification de connaissances locales approfondies en matière de RRC ; l'évaluation des demandes d'assistance internationale pour le patrimoine culturel immatériel touché par les situations d'urgence.

- **Question 5 : Collaborez-vous actuellement dans votre travail avec des agences, des organisations ou des acteurs de la réduction des risques de catastrophe ?**

La plupart des réponses (près de 50 %) ont indiqué qu'il n'y avait aucune collaboration ; un très petit nombre d'entre elles indiquant qu'une collaboration avait lieu avec les agences nationales de gestion des catastrophes, les ONG travaillant dans la gestion des catastrophes, les groupes communautaires d'intervention en cas de catastrophe, les agences des Nations Unies ou les institutions universitaires et de recherche.

- **Question 6 : Veuillez fournir plus de détails sur votre collaboration avec ces acteurs**

Les facilitateurs ont également indiqué qu'ils collaboraient avec des partenaires gouvernementaux et avec des organisations internationales telles que le British Council par l'intermédiaire de son Fonds de protection culturelle (CPF), diverses ONG et l'ICCROM.

- **Question 7 : Dans quels domaines souhaiteriez-vous approfondir vos connaissances en tant que facilitateur pour soutenir votre travail dans ce domaine ?**

Les personnes interrogées ont indiqué qu'ils souhaitaient en savoir plus sur les études de cas et les bonnes pratiques en matière de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en contexte de catastrophe, suivi par l'évaluation des risques pour le patrimoine culturel immatériel en contexte de catastrophe. Les domaines « Impliquer les communautés dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et la RRC » et « Outils d'inventaire du patrimoine culturel immatériel en situation de catastrophe » ont reçu un grand nombre de réponses, tandis que les domaines « Liens entre l'action climatique et la RRC » et « Cadres politiques et juridiques pour le patrimoine culturel immatériel et la RRC » ont reçu un peu moins de réponses. Le nombre de réponses, compris entre 70 et 51, suggère que ces domaines sont tous très importants pour les facilitateurs.

- **Question 8 : Quels sont, selon vous, les principaux défis auxquels sont confrontés les facilitateurs travaillant sur des initiatives de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans des contextes de catastrophe ?**

Les réponses fournies par les facilitateurs étaient très variées. Les réponses résumées incluent différents défis : comment les communautés pourraient être mieux impliquées alors qu'elles sont également confrontées à la perte (c'est-à-dire leurs foyers) ; comment mieux impliquer les détenteurs de savoirs et les praticiens dans ces circonstances difficiles ; comment mieux aborder la nature intersectorielle de la question et comment travailler avec les organismes non patrimoniaux et d'autres parties prenantes ; les facilitateurs avaient besoin d'une meilleure formation ou d'être sensibilisés aux réactions traumatiques des praticiens ; comment mieux comprendre la relation entre l'évolution des références de base du patrimoine vivant affecté par les catastrophes ; comment gérer et comprendre les pertes culturelles, sociales et économiques à long terme résultant de la disparition du patrimoine culturel immatériel au lendemain des catastrophes ; les défis liés à la quantification des dommages et des pertes dans l'exercice PDNA ; la fluidité et la flexibilité du patrimoine culturel immatériel rendent difficile la planification efficace des risques et des catastrophes liés à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ; si un facilitateur n'est pas rattaché à une institution formelle ou à un projet reconnu, la légitimité à soutenir les communautés et/ou à contribuer à la planification des actions et à la mise en œuvre des plans et actions liés aux catastrophes peut être faible. 250289821

- **Question 9 : Souhaiteriez-vous partager une expérience particulière pendant la séance ?**

Au cours de la formation, des interventions ont été partagées concernant des activités menées à Carriacou, à Bonaire, en Inde, aux Bahamas, en Afghanistan et au Honduras, ainsi que des projets financés par le Fonds de protection culturelle (CPF). Concernant le CPF, il a

été souligné que le fonds avait élargi sa base de projets pour accepter davantage de projets liés au patrimoine vivant.

III. DISCUSSION DE LA SÉANCE DE FORMATION

5. Les personnes interrogées au cours de l'enquête ont identifié plusieurs défis majeurs, qui, associés à quelques brèves interventions préparées par des praticiens, ont été précieux pour engager le débat. Les discussions de groupe ont été animées et ont fourni de nombreux exemples d'initiatives importantes pour l'intégration de la RRC et du patrimoine culturel immatériel à l'échelle mondiale. Parmi les points clés soulevés au sein du groupe, on peut citer :
 - **L'importance de comprendre comment les communautés considèrent et décrivent les catastrophes et évaluent les risques de leur propre point de vue, et de permettre aux communautés de guider les processus d'identification du patrimoine culturel immatériel et d'évaluation des risques.** Il a été discuté de l'importance d'utiliser les indices de risque avec parcimonie, les catastrophes étant généralement locales. Les risques locaux diffèrent souvent significativement des risques à l'échelle nationale. Les facilitateurs ont discuté des outils d'évaluation des risques à l'échelle locale, notant que les approches ne manquent pas et que certaines pourraient intégrer le patrimoine culturel immatériel, comme par exemple les évaluations des écosystèmes et de la biodiversité. Des exemples ont été donnés des efforts déployés au Honduras et aux Philippines, où les inventaires à l'échelle locale impliquaient de définir les catastrophes, les aléas et les vulnérabilités en fonction de la manière dont les communautés les comprennent, les vivent et les évaluent.
 - **La nature intersectorielle de la conservation du patrimoine culturel immatériel en matière de RRC et le défi d'apprendre à travailler avec des agences non patrimoniales et d'autres parties prenantes.** Les administrations locales, souvent les principaux décideurs en matière de financement, manquent souvent de connaissances sur des concepts tels que le patrimoine culturel immatériel. Les gestionnaires de la culture sont rarement associés à la planification ou à la réponse aux situations d'urgence, et même si la sensibilisation à l'importance de la culture dans la RRC progresse, de nombreux professionnels de la gestion des catastrophes ne savent pas comment s'impliquer. Il est encourageant de constater un intérêt croissant, comme en témoignent les ateliers organisés aux Philippines et en Mongolie, où les gestionnaires de catastrophes ont commencé à reconnaître la valeur du patrimoine culturel immatériel. Des exemples du Pakistan, d'Espagne et des Caraïbes illustrent à la fois le décalage existant et le potentiel de progrès que représente l'intégration des détenteurs du patrimoine culturel immatériel à la formation et à la planification des interventions en cas de catastrophe.
 - **La nécessité de mener des recherches et de documenter les impacts culturels, sociaux et économiques à long terme de la perte du patrimoine vivant à la suite de catastrophes.** L'un des cadres présentés dans les matériels de formation est le cadre « Personnes-lieu-histoire ». Cette approche a été testée après l'ouragan Beryl à la Barbade. Ce cadre permet de comprendre la vulnérabilité du patrimoine vivant et la manière dont il pourrait aider les communautés à faire face aux catastrophes. Ce cadre doit toujours être développé en collaboration avec les communautés afin de s'assurer qu'il reflète les réalités et les perspectives locales.
 - **La menace secondaire significative que représentent les interventions humanitaires et les programmes éducatifs « inappropriés » pour la sauvegarde et la transmission du patrimoine culturel immatériel.** Le danger d'introduire des modèles externes sans tenir compte du contexte culturel a été évoqué. Une alimentation et des opérations de secours inappropriés peuvent saper les savoirs locaux, comme l'ont mentionné les exemples du Vanuatu et du Honduras. Un exemple en Inde a mis en lumière l'échec d'une distribution de semences à la suite d'un cyclone, qui a été corrigé par la suite lorsque les communautés sont revenues aux banques de semences et aux variétés de riz traditionnelles. Cela a eu un

impact à long terme : une meilleure prise de conscience de l'importance des variétés de riz locales et une amélioration de la conservation des semences traditionnelles et du patrimoine culturel immatériel associé, comme les récits et les rituels.

- **Le défi de l'accès des professionnels du patrimoine culturel immatériel aux équipes et aux situations d'urgence, et de savoir quand intervenir et interroger les communautés touchées.** Une question clé a été soulevée : comment prioriser le patrimoine culturel immatériel en situation d'urgence, lorsque des préoccupations immédiates comme l'alimentation, l'eau et la sécurité priment, et quand il est approprié de s'en occuper face à des besoins de survie urgents. Une autre question concernait la mise en place des équipes d'urgence, et il a été souligné que cette préparation devait se faire bien avant une catastrophe, plutôt que d'attendre les situations de post-catastrophe.
- **La valeur de l'établissement de bases de référence pour les inventaires du patrimoine culturel immatériel, qui peuvent ensuite être utilisées pour évaluer les pertes et les dommages grâce à des processus tels que le cadre PDNA.** Les rapports périodiques des pays et des ONG pourraient servir à recueillir des informations sur le patrimoine culturel immatériel et les catastrophes. De plus, il est essentiel d'aborder la planification préalable aux catastrophes pour le patrimoine culturel immatériel afin de garantir une réponse et un relèvement plus efficaces. Des exemples du Salvador, du Honduras et du Malawi ont été cités sur l'importance de l'inventaire pour les interventions post-catastrophe.
- **La nécessité d'élaborer des inventaires plus dynamiques du patrimoine culturel immatériel, capables d'être intégrés aux stratégies de planification et de réponse à la RRC.** Ces inventaires devraient servir d'outils de gestion dynamiques, régulièrement mis à jour pour améliorer la préparation. Actuellement, les inventaires régionaux et locaux sont souvent sous-développés et ressemblent davantage à des listes représentatives qu'à des outils pratiques de gestion du patrimoine vivant en situation de catastrophe.
- **La nécessité de promouvoir les savoirs locaux et autochtones en tant que systèmes ou sciences à part entière, ayant un statut égal sur le territoire de leurs détenteurs.** Plusieurs exemples ont été cités par les participants. Par exemple, dans la prévention des inondations, le patrimoine culturel immatériel est utilisé pour construire des défenses avec des matériaux locaux, et ce savoir est partagé entre les communautés. En Afrique, les projets de gestion des terres impliquent le patrimoine culturel immatériel lié à la déforestation et à la gestion de l'eau. Au Honduras, les savoirs et stratégies traditionnels, tels que les pratiques agricoles, les mesures d'atténuation et les rituels, sont étroitement liés à la réduction des risques de catastrophe. Ces pratiques, notamment les techniques de poterie et les rituels qui assurent la disponibilité de l'argile, jouent un rôle important à toutes les étapes du cycle des risques de catastrophe.
- **La nécessité de prendre en compte les traumatismes liés à la RRC du patrimoine culturel immatériel, tant les traumatismes secondaires subis par les professionnels du patrimoine que les risques de résurgence de traumatismes pour les praticiens.** Le moment et l'approche à adopter pour interagir avec les communautés après une catastrophe doivent être choisis avec prudence, car les professionnels du patrimoine et les porteurs de la communauté peuvent ressentir une tension émotionnelle et se trouver confrontés à des dilemmes éthiques lorsqu'ils renouent avec des pratiques ou des lieux endommagés.
- **L'importance d'une identification précise des détenteurs dans le cadre du processus d'inventaire, y compris la géolocalisation des détenteurs clés et des ressources matérielles essentielles au patrimoine vivant.** Au Chili, par exemple, l'importance d'identifier les communautés vulnérables et de localiser les ressources lors de tremblements de terre, d'inondations et d'incendies a été soulignée. Un autre exemple est celui du bureau de gestion des catastrophes des Philippines, qui a également intégré dans son système d'évaluation les risques et les détenteurs liés au patrimoine culturel immatériel. Cependant,

des considérations éthiques, y compris l'adhésion aux protocoles autochtones, sont vitales lors de la géolocalisation afin de garantir le respect des pratiques culturelles locales.

- **Les risques liés aux catastrophes sont souvent aggravés par des facteurs tels que les conflits et les déplacements.** Par exemple, en Afghanistan, le chevauchement entre les impacts du changement climatique et les conflits en cours souligne la complexité des situations d'urgence. Au Soudan, un projet financé par le British Council a mis en lumière les défis de la sauvegarde du patrimoine vivant dans un contexte de changement climatique et de conflit armé. Les discussions ont également mis en avant l'importance de préserver les espaces culturels où s'exercent les pratiques du patrimoine culturel immatériel, en soulignant que l'accès à ces espaces est crucial pour la pérennité du patrimoine culturel immatériel.
- **Des efforts continus sont requis pour intégrer plus efficacement les approches du patrimoine vivant dans les évaluations des dommages, qui ont traditionnellement privilégié le patrimoine matériel.** Par exemple, après le tremblement de terre de 2023 au Maroc, les opérations d'intervention se sont largement concentrées sur les biens matériels, tels que les sites du patrimoine mondial, tandis que le patrimoine culturel immatériel a été négligé. À Bonaire, une initiative a utilisé des récits oraux et des archives existantes pour élaborer un « tableau climatique » visant à cartographier les impacts du changement climatique à travers six domaines clés, dont « les populations et la culture ». Cependant, l'accent reste principalement mis sur les éléments matériels, soulignant la nécessité persistante d'intégrer davantage le patrimoine culturel immatériel dans les stratégies de réduction des risques de catastrophe et de relèvement.

IV. CONCLUSION

6. Dans l'ensemble, les sessions ont atteint leurs objectifs et le format a semblé favoriser l'engagement. L'alternance entre présentations des matériels de formation et périodes de discussion s'est avérée très productive. Idéalement, davantage d'études de cas auraient pu être présentées et de courts exercices auraient pu être réalisés pour familiariser les participants avec les concepts et les processus, mais les contraintes de temps et le nombre de participants par session ont rendu ces considérations irréalisables.
7. À l'avenir, les facilitateurs ont souligné la nécessité d'organiser de futurs forums de discussion sur le rôle du patrimoine vivant dans les situations de conflit. L'exploration des liens entre changement climatique, catastrophes et conflits (et épidémies) constituera un axe important à développer. De plus, de meilleures méthodes de recueil et de synthèse des discussions, comme la désignation d'un rapporteur, devraient être envisagées, parallèlement à des efforts accrus pour élaborer des études de cas, des outils pédagogiques et un guide pratique de terrain sur la réduction des risques de catastrophe pour une utilisation à l'échelle communautaire.